

# LE MARCHÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN FRANCHE-COMTÉ

décembre 2015

Fin décembre 2014, la Franche-Comté compte plus de 1 100 organismes de formation professionnelle continue, dont 56 % sont implantés dans le Doubs. Au cours de l'année, ces organismes ont formé près de 279 000 actifs dont un quart de demandeurs d'emploi. Les organismes de formation professionnelle continue génèrent un chiffre d'affaires de plus de 121 millions d'euros.

## Près de 1 140 organismes de formation déclarés fin 2014

Parmi ces organismes de formation relevant du champ de la formation professionnelle continue, 95 % relèvent du secteur privé et 4 % du public.

Le nombre d'organismes de formation stagne entre 2012 et 2014. Cette stagnation masque une baisse de 5 % du nombre d'organismes de formation professionnelle entre 2013 et 2014, baisse imputable en majeure partie aux organismes privés avec la disparition de 49 organismes de formation.

Les organismes de formation privés sont proportionnellement un peu plus nombreux dans le Doubs (97 %) et un peu moins dans le Jura (93 %). Ce dernier département compte près de 7 % d'organismes de formation du secteur public.

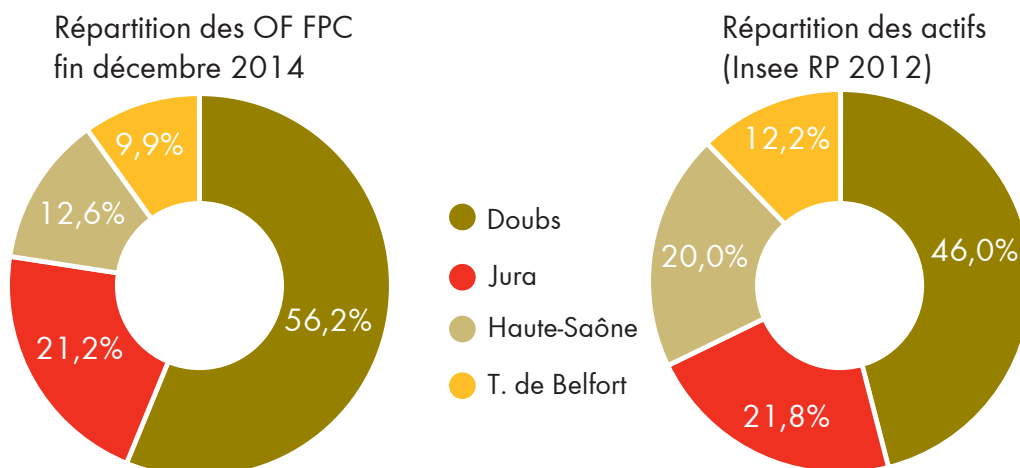
Organismes de formation Formation professionnelle continue		
	Déclarés au 31/12/2014	Évolution 2014/2012
Travailleurs indépendants	332	+4,4 %
EURL	75	-1,3 %
SARL	266	-6,3 %
SA	76	-1,3 %
Association loi 1901	260	-8,1 %
Autres catégories	79	+61,2 %
<b>Total OF privés</b>	<b>1 088</b>	<b>0,1 %</b>
Éducation nationale	1	NS
GRETA et hors GRETA	7	NS
Grandes écoles - Université	4	NS
CNAM	1	NS
Étab. Ministère de la santé	9	NS
Étab. Ministère de l'Agriculture	8	NS
Autres étab. Publics	12	-20,0 %
<b>Total OF publics</b>	<b>42</b>	<b>-4,5 %</b>
CCI	3	NS
Chambre des métiers	0	NS
Chambre d'agriculture	2	NS
Centres AFPA-CPTR	4	NS
<b>Total OF parapublics</b>	<b>9</b>	<b>-30,8 %</b>
<b>Total général</b>	<b>1 139</b>	<b>-0,4 %</b>

NS : non significatif

Source DIRECCTE - Pactole données 2012 à 2014 - Traitement Efigip

## 56 % des organismes de formation situés dans le Doubs

En comparaison avec la répartition des actifs par département, population cible des organismes de formation professionnelle d'adultes, la répartition des organismes montre une surreprésentation dans le Doubs (+10 points) et une sous-représentation en Haute-Saône (-7 points).



Source DIRECCTE - Pactole données 2014 - Traitement Efigip

## 152 organismes de formation ont pour activité principale la formation professionnelle continue d'adultes et un chiffre d'affaires supérieur à 150 000 €

Parmi l'ensemble des organismes de formation professionnelle continue, une partie a pour activité principale la formation professionnelle continue d'adultes. Parmi eux, 152 présentent un volume d'activité conséquent leur permettant d'afficher un chiffre d'affaires supérieur à 150 000 €. Cela concerne 13 % de l'ensemble des organismes de formation. 79 % des organismes de la formation professionnelle continue, réalisent moins de 75 000 € annuels de chiffre d'affaires.

À l'opposé, 7 organismes de formation ont un chiffre d'affaires supérieur à 2 250 000 €.

En comparaison avec l'ensemble des organismes de la formation professionnelle continue, ceux dont l'activité principale est la formation professionnelle continue d'adultes relèvent proportionnellement moins du secteur privé (81 % contre près de 96 %) et un peu plus des secteurs publics et parapublics.

Comparaison de l'ensemble des organismes de formation professionnelle continue avec ceux dont l'activité principale est la formation continue d'adultes et dont le chiffre d'affaires est > 150 K€

	Ensemble OF FPC	OF FPCA et CA > 150 000 €
Travailleurs indépendants	30,5 %	4,9 %
EURL	6,9 %	4,1 %
SARL	24,4 %	30,9 %
SA	7,0 %	8,1 %
Association loi 1901	23,9 %	43,1 %
Autres catégories	7,3 %	8,9 %
<b>Total OF privés</b>	<b>95,5 %</b>	<b>80,9 %</b>
Éducation nationale	NS	NS
GRETA et hors GRETA	16,7 %	31,8 %
Grandes écoles/Université	NS	NS
CNAM	NS	NS
Étab. Ministère de la santé	21,4 %	NS
Étab. Ministère de l'Agric.	19,0 %	27,3 %
Autres étab. Publics	28,6 %	NS
<b>Total OF publics</b>	<b>3,7 %</b>	<b>14,5 %</b>
CCI	NS	NS
Chambre des métiers	NS	NS
Chambre d'agriculture	NS	NS
Centres AFPA-CPTR	NS	NS
<b>Total OF parapublics</b>	<b>0,8 %</b>	<b>4,6 %</b>
<b>Total OF en %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Total OF en volume</b>	<b>1 139</b>	<b>152</b>

Source DIRECCTE - Pactole données 2014 - Traitement Efigip

## Les pouvoirs publics, source d'un tiers des ressources des organismes de formation professionnelle continue d'adultes

Parmi les 121 522 750 € de produits réalisés au titre de la formation professionnelle continue d'adultes, 39 % proviennent des pouvoirs publics. Les entreprises et les OPCA comptent respectivement pour 25 % et 19 % des produits.

Cette répartition de l'origine des produits varie fortement selon le statut des organismes de formation. Ainsi, pour les organismes de formation privés, les produits provenant des entreprises constituent proportionnellement la première source de financement. Sans surprise, pour les organismes publics et parapublics, les produits provenant des pouvoirs publics représentent respectivement 59 % et 70 % de leur financement.

Origine des ressources des organismes de formation professionnels continue

	Entreprises	OPCA	Pouvoirs publics	Contrats avec particuliers	Autres OF	Autres produits	Total
Total OF privés	31,7 %	20,2 %	28,2 %	4,9 %	9,1 %	5,9 %	100 %
Total OF publics	13,4 %	12,2 %	58,7 %	7,3 %	5,7 %	2,7 %	100 %
Total OF parapublics	5,6 %	19,9 %	69,8 %	2,2 %	0,4 %	2,0 %	100 %
<b>Total général</b>	<b>25,2 %</b>	<b>18,8 %</b>	<b>38,7 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>7,4 %</b>	<b>4,9 %</b>	<b>100 %</b>

Source DIRECCTE - Pactole données 2014 - Traitement Efigip

Entre 2012 et 2014, la part des produits issus des entreprises a baissé de 3 points tandis que les produits issus des pouvoirs publics et des OPCA ont respectivement progressé de 3 points et 1,5 point.

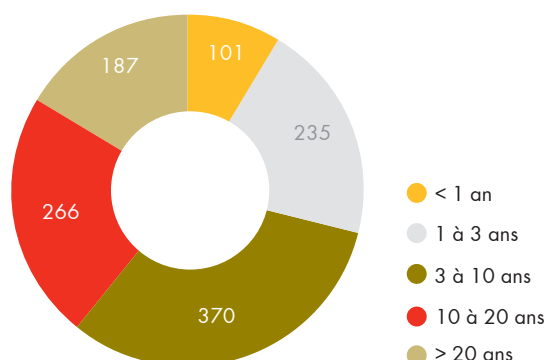
## 61 % des organismes de formation ont moins de 10 ans d'ancienneté

Parmi les 1 139 organismes de la formation professionnelle continue recensés au 31 décembre 2014, ceux comptant de 3 à 10 ans d'ancienneté sont les plus nombreux (32 %).

Signe d'un renouvellement régulier du marché de la formation<sup>1</sup>, 101 organismes possèdent moins d'un an d'ancienneté. À l'opposé, 16 % des organismes sont présents depuis plus de 20 ans.

<sup>1</sup> Il convient d'être prudent sur les créations de nouveaux organismes de formation dans la mesure où il s'agit parfois de réinscriptions en cours d'année à la DIRECCTE après que des organismes de formation aient été rendus caducs pour cause de non transmission de leur bilan pédagogique et financier par oubli ou faute d'activité formation durant l'année.

Ancienneté des OF au 31 décembre 2014



Source DIRECCTE - Pactole données 2014 - Traitement Efigip

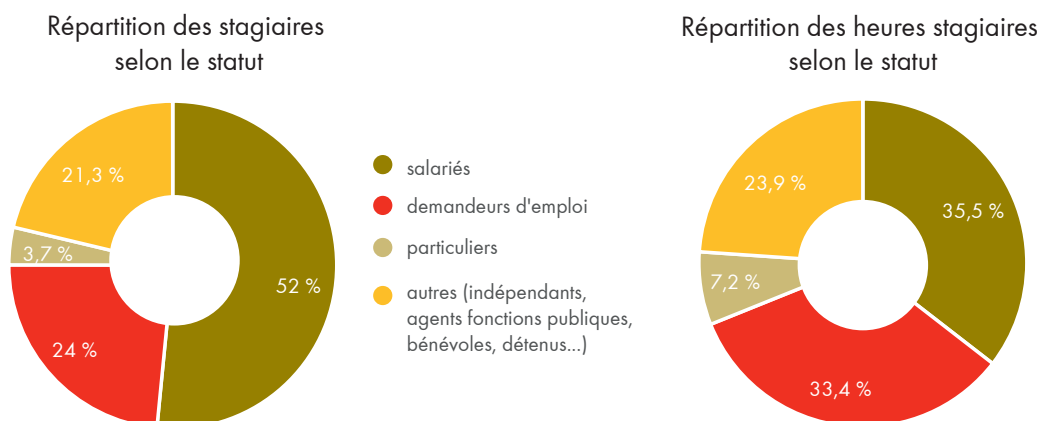
Ce renouvellement des organismes de formation est presque exclusivement le fait des organismes de formation privés. En conséquence, 51 % des organismes de formation publics et 62 % des organismes de formation parapublics ont plus de 20 ans d'existence contre 14 % des organismes de formation privés.

## Près de 279 000 stagiaires formés en 2014

Durant l'année 2014, les organismes de formation de la région ont formé 278 939 stagiaires de la formation professionnelle continue pour un total de 11 206 066 heures stagiaires.

Les organismes de formation privés ont formé 86 % des stagiaires et dispensé 68 % des heures stagiaires.

En termes de statut, 52 % des stagiaires sont salariés et 24 % demandeurs d'emploi. Concernant la répartition des heures stagiaires, la hiérarchie reste identique avec néanmoins une surconsommation d'heures stagiaires pour les demandeurs d'emploi et une sous consommation pour les salariés au regard de leur poids parmi les stagiaires. Ce constat est lié à des durées de formation plus longues pour les demandeurs d'emploi que pour les salariés.

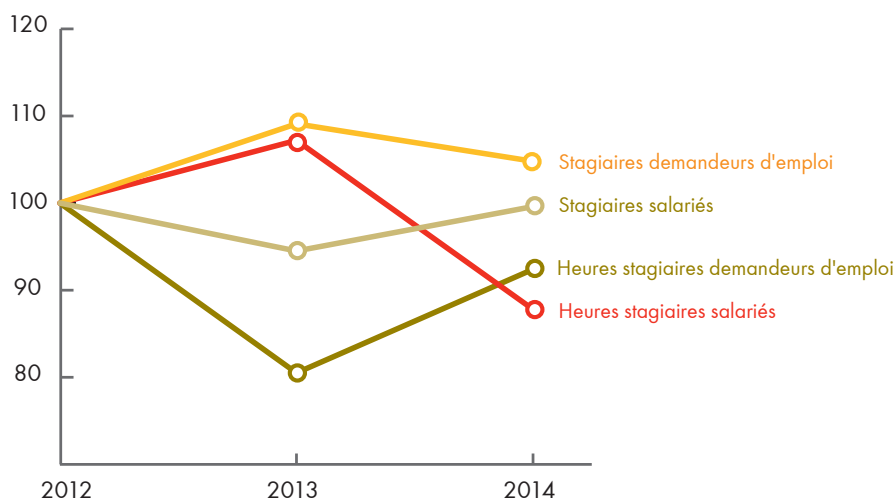


Source DIRECCTE - Pactole données 2014 - Traitement Efigip

Le nombre de stagiaires formés reste stable entre 2012 et 2014 en dépit d'une progression de 2 % entre 2012 et 2013 et d'une diminution de même ampleur entre 2013 et 2014. Parallèlement, le nombre d'heures stagiaires diminue de 7 % en deux ans. Cette diminution est imputable à la seule période 2012-2013 puisque le nombre d'heures stagiaires progresse de 2 % au cours de l'année 2014.

L'effort de formation semble porter davantage vers les demandeurs d'emploi : la stabilité du nombre global de stagiaires entre 2012 et 2014 masque une stagnation du nombre de salariés formés et une progression de 5 % du nombre de demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'une action de formation professionnelle continue. Parallèlement, si le nombre d'heures stagiaires diminue entre 2012 et 2014, la diminution est moins marquée pour les heures consacrées aux demandeurs d'emploi que pour celles relatives aux salariés (respectivement -8 % contre -12 %).

### Évolution comparative du nombre de stagiaires et d'heures stagiaires par statut (Base 100 en 2012)



Source DIRECCTE - Pactole données 2012, 2013, 2014 - Traitement Efigip

## En 2014, une formation dure en moyenne 40 heures

Cette durée varie de 36 heures pour un salarié à 48 heures pour un demandeur d'emploi. Les formations de salariés en contrat d'insertion en alternance durent en moyenne 263 heures.

Durée moyenne des formations par public bénéficiaire (en heures)

	Salariés	dont contrats d'insertion en alternance	Demandeurs d'emploi	Particuliers	Autres*	Total
Total OF privés	23,7	246,9	30,8	64,6	47,9	31,6
Total OF publics	44,8	334,5	160,9	125,9	35,7	71,2
Total OF parapublics	131,9	180,9	311,4	40,9	14,9	180,8
<b>Total général</b>	<b>27,6</b>	<b>263,4</b>	<b>57,1</b>	<b>78,2</b>	<b>45,3</b>	<b>40,2</b>

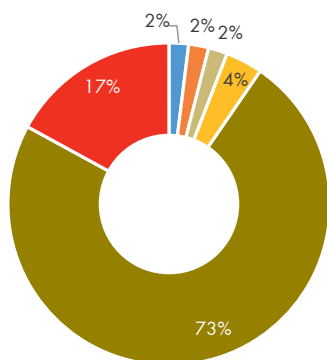
\* Indépendants, agents des fonctions publiques, bénévoles, détenus...

Source DIRECCTE - Pactole données 2014 - Traitement Efigip

## Près des 3/4 des stagiaires suivent une formation professionnelle continue sans niveau associé

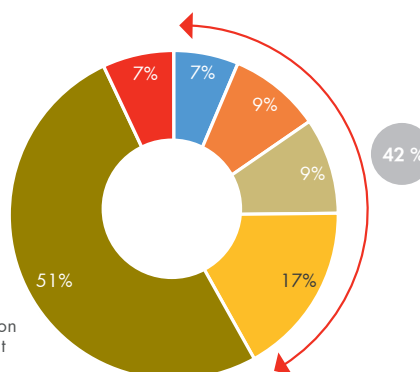
Ces formations d'initiation ou de perfectionnement concentrent 51 % des heures stagiaires. Parallèlement, 10 % des stagiaires de la formation professionnelle continue suivent une formation débouchant sur une certification associée à un niveau de formation. Bien que concernant une faible part de stagiaires, ces formations nécessitent 42 % des heures stagiaires, en lien avec des formations longues.

Répartition des stagiaires selon le niveau de la formation suivie



- Niveaux I et II
- Niveau III
- Niveau IV
- Niveau V
- Autres formations continues
- Prestations d'orientation et d'accompagnement

Répartition des heures stagiaires selon le niveau de la formation suivie



Source DIRECCTE - Pactole données 2014 - Traitement Efigip

## Les stagiaires suivent principalement des actions de formation liées à l'orientation ou l'insertion sociale

En 2014, les 14 domaines de formation les plus usités concentrent 69 % des stagiaires et 45 % des heures stagiaires.

Les formations relatives à la Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance ont été proportionnellement les plus nombreuses en concentrant plus de 14 % des stagiaires et 6 % des heures stagiaires pour une durée de formation moyenne de 18 heures.

Le Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles a été la seconde spécialité de formation la plus usitée : 13 % des stagiaires et moins de 3,5 % des heures stagiaires, pour une durée moyenne de 11 heures de formation.

La spécialité de formation Formations générales est la plus consommatrice d'heures stagiaires : plus de 7 % pour près de 6 % des stagiaires, en lien avec une durée moyenne de formation de 52 heures.

Nombre de stagiaires, heures stagiaires et durée moyenne selon la spécialité de formation  
(principales NSF concentrant plus de 2 % de stagiaires en 2014)

	Nbre stagiaires %	Nbre heures stagiaires %	Durée moyenne heures
344 Sécurité des biens et personnes, police, surveillance	14,3	6,4	18
415 Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	13,3	3,5	11
331 Santé	6,3	5,1	32
100 Formations générales	5,6	7,4	52
320 Spécialités plurivalentes de la communication	4,6	4,1	35
413 Développement des capacités comportementales et relationnelles	4,0	1,8	18
311 Transport, manutention, magasinage	3,6	2,7	30
326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	3,0	1,4	19
423 Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel	2,8	0,3	4
315 Ressources humaines, gestion du personnel et de l'emploi	2,6	1,7	26
333 Enseignement, formation	2,5	4,0	63
312 Commerce, vente	2,3	4,0	67
221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	2,1	1,7	32
212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture	2,0	1,0	20

Source DIRECCTE - Pactole données 2014 - Traitement Efigip

## Plus de 4 800 formateurs recensés en 2014 pour 2 643 000 heures de formation dispensées

Les formateurs sont en CDI dans 69 % des cas. Ces contrats stables sont plus répandus parmi les organismes de formation parapublics et privés (respectivement 84 % et 72 %) que parmi les organismes de formation publics (64 %).

Les formateurs titulaires de contrats à durée indéterminée dispensent 89 % des heures de formation.

Seuls 373 organismes de formation ont renseigné la question de la rémunération moyenne horaire des formateurs. Sur cette base, le montant des rémunérations atteint 21 441 000 euros avec un salaire moyen de 16 euros de l'heure. Cette valeur est à prendre avec précaution dans la mesure où une part importante d'organismes de formation professionnelle continue ne renseigne pas leurs charges.

## Les charges de personnel représentent 50 % de l'ensemble des charges des organismes de formation

Sur la base des 373 organismes de formation concernés par l'obligation de déclarer leurs charges (CA > 15 244 €), le total des charges s'établit en 2014 à 96 570 000 €. Les charges de personnels représentent 50 % de l'ensemble. Ces charges de personnels sont particulièrement élevées dans les organismes de formation publics et parapublics : respectivement 59 % et 55 % de l'ensemble des charges contre 46 % dans les organismes de formation privés. Ces éléments sont à prendre avec précaution compte tenu de la part importante d'organismes qui ne renseignent pas leurs charges et/ou indiquent des charges autres que celles relatives à l'activité formation.

## Plus de 15 600 stagiaires formés dans le cadre d'un achat de prestation de formation

En 2014, certains organismes de formation ont sous-traité des prestations de formation à d'autres organismes de formation. Ces achats de prestation de formation représentent 6 186 000 euros et plus de 404 500 heures stagiaires.

### SOURCE

Les chiffres utilisés pour cette analyse proviennent des Bilans pédagogiques et financiers transmis par le service régional de contrôle de la DIRECCTE de Franche-Comté pour les années 2012 à 2014. Ces bilans retracent l'activité de formation exercée à titre principal, accessoire ou en sous-traitance par les organismes de formation professionnelle continue. Les absences ou erreurs de déclaration de certaines rubriques du bilan pédagogique et financier par les organismes de formation nécessitent de prendre des précautions dans l'usage et l'interprétation de certaines données en particulier dans le cadre de rapprochements entre le nombre de stagiaires, d'heures stagiaires, de charges et de chiffre d'affaires.

### RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Pour pouvoir exercer une activité de formation professionnelle continue, les prestataires déposent une déclaration d'activité auprès des services de la DIRECCTE et transmettent chaque année le bilan pédagogique et financier relatif à l'activité.

À défaut de transmission de ce bilan ou en l'absence d'activité, les prestataires deviennent caducs et perdent leur numéro de déclaration d'activité.





**Étude réalisée par Efigip  
dans le cadre des travaux  
de la commission orientation  
formation du Crefop.**